

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **93 (1957)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMINE, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

A l'Organisation internationale du travail

C'est en mai 1954 que s'est réunie à Genève, pour sa troisième session, la *Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels*. Cette réunion présentait pour nous une certaine importance, puisque pour la première fois la Suisse y prenait part, et surtout parce que, pour la première fois aussi, l'Organisation internationale du Travail s'occupait des « *Conditions de travail du corps enseignant* ».

Cette année, la Commission consultative vient de tenir à Genève sa quatrième session, du 1er au 13 avril. Quatre rapports volumineux ont été préparés par le Bureau international du Travail, chacun présentant une des questions mises à l'ordre du jour.

La première constatation qui s'impose, c'est que les problèmes relatifs au corps enseignant tiennent très peu de place dans les préoccupations de la Commission actuelle, dont la sollicitude va surtout aux employés et travailleurs intellectuels du secteur privé ou public.

Le premier volume est consacré au *Rapport général* et examine quelles sont les suites qui ont été données aux conclusions des sessions précédentes. Une partie du Chapitre I parle des conditions d'emploi du personnel enseignant et des réponses données par un certain nombre de gouvernements à la résolution adoptée en 1954.

Au sujet des droits généraux du corps enseignant (libre exercice des droits civiques),

l'Égypte signale qu'« un syndicat du personnel enseignant a été créé récemment par un décret-loi » (!)

l'Inde que si la Constitution garantit à tous les citoyens, corps enseignant compris, la liberté de pensée et de croyance, et si, les membres du corps enseignant jouissent d'une pleine liberté académique et sont autorisés à avoir une opinion personnelle sur les problèmes relatifs à l'enseignement, « les enseignants néanmoins, et plus particulièrement ceux qui exercent leurs fonctions dans une école officielle, sont soumis à des règles qui s'appliquent généralement à tous les fonctionnaires gouvernementaux et qui leur imposent certaines restrictions dans le domaine de l'activité politique ».

Le *Pakistan* interdit aux instituteurs de prendre une part active à la politique des partis.

En *Turquie*, « les enseignants sont généralement des fonctionnaires du gouvernement et, à ce titre, ne peuvent pas créer des organisations syndicales ».

Examinant les conditions de travail, la plupart des

réponses officielles constatent le surpeuplement des classes, l'insuffisance des locaux et du matériel scolaire.

Le deuxième volume du rapport général a pour titre : *Événements et progrès récents concernant les employés et travailleurs intellectuels*; il confirme que, depuis 1954, le problème des conditions de travail du personnel enseignant « n'a rien perdu de son importance. Pour s'en rendre compte, il suffit, en effet, d'évoquer la rapidité et l'ampleur de l'évolution technique et économique et les transformations que cette évolution suscite dans la plupart des pays... Il n'est donc plus besoin d'insister sur le caractère d'acuité de problèmes tels que l'organisation, l'extension et le financement des systèmes éducatifs, l'orientation et la coordination des programmes d'enseignement général et professionnel et, enfin, les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs imposés à l'école, par la nécessité d'adapter la formation des jeunes générations, au point de vue culturel et professionnel, aux exigences sans cesse renouvelées d'une vie qui tend à devenir de plus en plus complexe ».

Là aussi, la pénurie d'éducateurs qualifiés, l'insuffisance des moyens financiers mis à la disposition de l'école, constituent des obstacles majeurs à l'accomplissement de sa mission.

Le troisième rapport intitulé : *Les travailleurs non manuels et les négociations collectives* intéresse moins directement les éducateurs. On y trouve cependant bien

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : A l'Organisation internationale du travail. — **Vaud :** Cent trente jeunes vont arriver. — Paiement mensuel des augmentations et allocations. — Attention : Postes au concours à Mollens. — Postes au concours. — **Genève :** U.I.G. : Groupe des jeunes. — U.A.E.E. : Réunion récréative du 3 avril. — U.I.G.D. : Rapport de la Présidente. — **Neuchâtel :** Retraites. — Extraits des rapports des sections sur leur activité en 1956 : Neuchâtel. — **Jura bernois :** Quarante ans d'enseignement. — Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles : Loveresse. — **Bibliographie.** — *Repus.*



PARTIE PÉDAGOGIQUE : Maurice Reymond : Le canal d'Entre-roches. — G. Wendt : Une fissure dans l'écorce terrestre. — 6e Prix littéraire de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. A. Card. : « Educateur » à la découverte... de la Belgique. — La poésie de la semaine. — **Fiches.**

des choses à glaner, notamment en ce qui concerne l'attitude peu décidée des travailleurs intellectuels envers les syndicats, et j'ai relevé, dans un tableau dressé aux Etats-Unis que les gains hebdomadaires allaient, en septembre 1955, de 91 à 104 dollars environ pour les professions qui constituaient des syndicats puissants, alors qu'ils se réduisaient de 40 à 84 dans les professions dont les syndicats étaient faibles (enseignement primaire : 78,63).

Enfin le quatrième rapport expose les *Conditions de travail du personnel technique et des cadres dans l'industrie, à l'exclusion du personnel de direction.*

~

La présente session n'intéresse donc pas essentiellement le corps enseignant et les délégations présentent une physionomie fort différente de celle de 1954. 25 Etats ont envoyé des délégations, mais aucun des pays de l'Est ; de plus, il n'y a, parmi les délégués, aucun membre du corps enseignant et ce n'est que dans les observateurs qu'on relève les noms de van de Moortel et P. Reymond, représentant le Secrétariat professionnel de l'enseignement (S.P.I.E.) et moi-même pour la Confédération mondiale et le Comité d'entente.

Sans doute, un certain nombre des problèmes soulevés peuvent intéresser les enseignants : la liberté d'association, par exemple, ou la tendance qu'a l'Etat à s'excepter lui-même des règles qu'il édicte pour ses

administrés (domaine des assurances, de l'inspection du travail, etc.), mais le seul point qui nous touche directement, c'est le vœu qui est exprimé une fois de plus de réunir une session spéciale consacrée uniquement aux problèmes du corps enseignant. Ce vœu avait déjà été adopté en 1954 puisque la résolution No 27 invitait le Conseil d'administration de l'O.I.T. à charger le bureau :

« 1° de procéder à l'étude de la coordination souhaitable entre les activités de l'O.I.T., de l'U.N.E.S.C.O. et du Bureau international d'éducation dans les domaines intéressant le personnel enseignant »...

« 3° de convoquer ensuite, en temps opportun, une réunion spécialement destinée à l'étude de ces problèmes du personnel enseignant, réunion à laquelle seraient effectivement représentés les enseignants et leurs employeurs. »

Le Bureau nous assure qu'il a continué à procéder aux études des problèmes économiques et sociaux intéressant le personnel enseignant, et « l'éventualité de convoquer une réunion spéciale... est actuellement étudiée de très près ».

Au moment où j'écris, un projet de résolution est déposé par le groupe ouvrier insistant sur la nécessité de cette réunion. Espérons qu'elle sera adoptée en assemblée plénière et surtout qu'elle sera réalisée dans un proche avenir.

G. W.

VAUD

Cent trente jeunes vont arriver

C'est dans la salle du cinéma du Comptoir suisse qu'eut lieu, le samedi 6 avril, la cérémonie de la remise des brevets. Nous ne donnerons pas un compte rendu de cette manifestation, compte rendu qui a paru dans les journaux quotidiens, mais nous exprimerons le plaisir que nous avons eu dans cette journée.

« Dans certaines circonstances, nous avons besoin de concrétiser la solidarité qui nous unit, de souligner par un acte gratuit notre interdépendance. Il est nécessaire de ménager des moments où associés dans une même pensée, nous ayons l'occasion de réaliser ce que nous voulons être, où d'un même élan, nous puissions nous porter au delà de soi-même, vers l'idéal que nous nous sommes donné et que la vie de chaque jour, avec ses mille besognes, nous dissimule trop souvent. » Ainsi s'exprimait J. Zeissig, directeur de l'Ecole Normale dans son rapport. Je vous assure que moi aussi, je fus heureux de m'arrêter un instant. Vous devriez tous, une fois à quarante ou cinquante ans, assister à cette cérémonie. Une ambiance joyeuse, une ambiance de jeunesse mais aussi de famille heureuse. J'ai certainement mieux compris que mes nouveaux collègues l'importance des ultimes conseils qui leur furent donnés. Pour eux, tout était rose. Ils allaient bientôt avoir une classe, leur classe et ils étaient libres. Etions-nous vraiment si jeunes lorsque pour la première fois nous sommes partis dans le canton ?

130 brevets, 130 institutrices ou instituteurs qui vont être reçus dans les districts par nos présidents et qui vont, je l'espère, grossir l'effectif de notre S.P.V. « Vous devez assumer seuls les tâches qui incombent au maître d'école, leur dit encore le directeur. Aventure passionnante, certes, mais tâche difficile aussi.

Nous avons dit seuls. Ce n'est pas exact. Vous ne serez pas laissés à vous-mêmes. A vos côtés vous trouverez l'inspecteur scolaire prêt à guider vos premiers

pas, à vous conseiller, à vous encourager. Si dans votre travail quelque chose ne va pas, si vous avez le sentiment d'une insuffisance, n'hésitez pas à recourir à lui. Sachez aussi que les maîtres qui vous ont formés vous accorderont volontiers leur appui. Prenez la peine de venir les consulter, d'échanger avec eux vos premières expériences. Ils vous recevront avec plaisir. »

Ce que Monsieur Zeissig n'a pas dit, mais ce que je me permets d'ajouter, c'est que vous tous, vous n'allez pas laisser ces jeunes seuls. J'en connais beaucoup parmi vous qui seront enchantés de faire connaissance avec le nouveau, de l'aider, de l'encourager. Il n'est pas inutile de rappeler, de temps en temps, l'importance des anciens dans notre profession, à la campagne surtout. Leurs paroles sont en général écoutées et ils auront fait déjà œuvre utile s'ils savent éviter les remarques désabusées, les sourires qui jettent le doute ou qui pourraient enlever l'élan de ceux qui partent pleins d'enthousiasme. Ces jeunes ont besoin d'encouragement pour trouver dans leur classe des satisfactions et pour ne pas se laisser abattre par les difficultés. Je compte sur vous.

Voici maintenant les noms de ceux qui ont reçu leur brevet et auxquels nous adressons nos félicitations :

Section des instituteurs pour les classes primaires

MM. Bernard Bettens, à Lausanne ; Maurice Bettex, à Forel s/Lucens ; Paul Bigler, à Mézières ; Pierre-André Blaser, à Lausanne ; Jean-Charles Borboën, à Rolle ; Raymond Bosshardt, à Lausanne ; Gérard Bovay, à Novalles s/Yverdon ; Claude Brandt, à Lausanne ; Gaston Cardinaux, à Lausanne ; Roland Doudin, à Corcelles/Payerne ; André Dupuis, à Nyon ; Raymond Duros, à Lausanne ; Michel Fontannaz, à Bonvillars ; Jean-Pierre Genier, à Thierrens/Moudon ; Yvon Golaz, à Renens ; Robert Graf, à Ste-Croix ; Pierre Guex, à Lausanne ; Michel Hausmann, à Mou-

don ; Philippe Henry, à Loisin (Hte-Savoie) ; Victor Jaccard, à Lausanne ; Jean-Jacques Karlen, Le Sentier ; Benjamin Marguerat, à Goumoëns-la-Ville ; Florian Martin, à Renens ; René Martinet, à Mont-la-Ville ; Eric Meylan, à Lausanne ; Edgar Mollet, à Olon ; Yvan Monnard, à Chavornay ; Paul Morel, à Lausanne ; Jacques Mottier, à Echallens ; Louis Nussbaum, à La Chaux-de-Fonds ; Pierre Rappaz, à Lutry ; Charly Rastoldo, à St-Cierges/Moudon ; Aymon Regamey, à Cugy ; Jean Rubin, à Vevey ; Jacques Savary, à Prilly ; Eric Schaerer, à La Tour de Peilz ; Jean Schmutz, à La Tour de Peilz.

Section des institutrices pour les classes primaires

Mlles Francine Addor, à Payerne ; Jacqueline Anex, à Lausanne ; Ariane Baux, Les Moulins ; Madeleine Bayar, à Lausanne ; Monique Beauverd, à Lausanne ; Nelly Becher, à Penthalaz ; Josette Blanc, à Pully ; Josette Bourgeois, à Sullens ; Josiane Buffat, à Vuarrens ; Marie Bühlmann, à Lausanne ; Françoise Castioni, à La Tour de Peilz ; Jacqueline Chaubert, à Lausanne ; Micheline Correvon, à Payerne, Treytorrens ; Viviane Corthésy, à Lausanne ; Lisette Dewarrat, à Lausanne ; Mary-Lise Ducret, à Essertines s/Yverdon ; Violette Favre, à Provence ; Janine Gerber, à Lausanne ; Ginette Gondoux, à Lausanne ; Eliane Gonther, à Yverdon ; Martha Graf, à Saint-Prex ; Claudine Gross, à Montreux ; Odile Gudet, à Nyon ; Line Hollenweger, à Lausanne ; Aline Humbert, à Lausanne ; Ariane Jotterand, à Prilly ; Marie-Louise Lappert, à La Tour de Peilz ; Marinette Leresche, à Oron-la-Ville ; Françoise Mamin, à Lausanne ; Nelly Martin, Le Villaret s/Yverdon ; Madeline Mathez, à Lausanne ; Jacqueline Menétréy, à Poliez-le-Grand ; Arlette Mercier, à Orbe ; Catherine Mercier, à Pully ; Alice Monnay, à Morges ; Denyse Moser, à Pully ; Doris Müdspacher, à Lausanne ; Isabelle Musy, à Ecublens ; Mireille Patthey, à Vevey ; Françoise Pécoud, Le Brassus ; Hélène Périer, à Lausanne ; Jacqueline Perrottet, à Lausanne ; Marianne Piguet, à Clarens ; Roselyne Prélaz, à Genolier ; Eliane Pürro, à La Tour de Peilz ; Josette Rapin, à Lausanne ; Nicole Ravussin, à Lausanne ; Janine Rempp, à Lausanne ; Claudine Reymond, à Vevey ; Anne-Marie Riesen, à Lausanne ; Monique Rochat, à Chexbres ; Maÿ Roquerbre, à Rolle ; Gisèle Roulet, à Missy ; Jacqueline Ruchat, à Grandcour ; Josiane Schaffner, à Rivaz ; Josette Séchaud, à Sullens ; Gabrielle Secrétan, à Lausanne ; Arlette Serex, à Maracon ; Heidi Stöckli, à Lausanne ; Lise-H. Tenthorey, à Prévonnay ; Renée Waridel, à Chesalles s/Oron.

Section des institutrices pour les classes enfantines et semi-enfantines

Mlles Christiane Barbier, à Lausanne ; Christiane Berger, à Prilly ; Antoinette Castioni, à La Tour de Peilz ; Ariane Chenuz, à Lausanne ; Françoise Colombo, à La Tour de Peilz ; Antoinette Cuénoud, à Cugy ; Madeleine Cugny, à Ferreyres s/La Sarraz ; Liliane Curchod, à Yverdon ; Simone Garzoni, à Lausanne ; Arlette Gassner, à Zurich ; Marcelle Gentizon, à Vevey ; Suzanne Hollenstein, Les Charbonnières ; Michelle Humbert, à Marchissy ; Maria Kohler, à Lausanne ; Rosette Pache, à Lausanne ; Anne Suter, à Lausanne ; Charlotte Wannaz, à Corsy s/La Conversion ; Liliane Zinder, à Donatyre.

Section des institutrices pour les classes de travaux à l'aiguille

Mlles Nicole Boéchat, à Lausanne ; Christiane Duperré, à Lausanne ; Solange Duruz, à Combremont-

le Grand ; Josiane Laurent, à Penthaz ; Jeannette Leibundgut, à Rivaz ; Berthe Michaud, à Orbe ; Dora Muller, à Lausanne ; Suzanne Noverraz, La Croix s/Lutry ; Claudine Oulevey, à Chesalles-sur-Moudon ; Violette Paul, à Yverdon ; Jacqueline Pérusset, à Grandson ; Mary-Jane Rinderknecht, à Grandson ; Edith Siegenthaler, à Chavannes/Renens ; Marie-Louise Wenger, à Renens.

R. P.

Paiement mensuel des augmentations et allocations

Au début de mars, nous sommes allés au Département pour exprimer le point de vue de notre Société dans cette question, en insistant aussi sur notre désir de voir l'Etat continuer à verser lui-même sa part de traitement. Nous venons de recevoir une réponse encourageante. Le Département a, en effet, pris contact avec l'Office du personnel. Une étude sera faite dans le sens demandé et permettra probablement de réaliser, dans un avenir pas très éloigné, le vœu formulé par la S.P.V.

Nous serons très heureux de cette solution, surtout pour les grandes familles.

Attention : Postes au concours à Mollens

A la suite d'un différend né entre les autorités de Mollens et l'instituteur, votre Comité central était intervenu. Je ne vous exposerai pas ici les raisons de ce différend, qu'il vous suffise de savoir que le bon travail que ce collègue fait dans sa classe bien disciplinée a été reconnu par les autorités. Dans une entrevue qui a eu lieu à Mollens, la Municipalité et la Commission scolaire ont convenu qu'elles laisseraient postuler l'instituteur et qu'après sa nomination dans un autre village, elles mettraient le poste vacant au concours. Or, cette commune n'a pas tenu parole. En conséquence, nous recommandons à nos membres et à tous les jeunes collègues de songer à ce que nous venons de dire avant de s'inscrire pour ce poste. Le comité ne peut admettre que l'on se moque de lui.

Le Comité.

Postes au concours

Jusqu'au 17 avril :

La Chaux s/Cossonay : Le poste d'institutrice primaire mis au concours dans la F.A.O. du 29 mars 1957 est annulé.

Château-d'Oex : Institutrice primaire. Institutrice enfantine. Entrée en fonctions : 1er mai 1957.

Corseaux : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1957. Ne se présenter que sur convocation.

Grandson : Instituteur primaire.

Mollens : Instituteur primaire. Institutrice primaire. Pour ces deux postes : obligation d'habiter l'appartement mis à disposition, villa neuve.

Morges : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 23 avril 1957. Ne se présenter que sur convocation.

Puidoux-Gare : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Trey : Instituteur primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille.

La Chaux s/Cossonay : Instituteur primaire. Institutrice semi-enfantine.

Château-d'Oex : Le poste de maîtresse de travaux à l'aiguille mis au concours dans la F.A.O. du 29 mars 1957 est annulé.

Jusqu'au 20 avril 1957 :

Cossonay : Les postes mis au concours dans la F.A.O. du 29 mars 1957 sont les suivants : Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions : 23 avril 1957. Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 26 août 1957.

Lutry : (voir F.A.O. du 29 mars 1957). Il s'agit du poste d'institutrice semi-enfantine à Lutry-village et non à Savuit.

Corsier : Institutrice primaire aux Monts de Corsier.

Crissier : Instituteur primaire supérieur. Institutrice enfantine. Instituteur primaire. Obligation d'habiter la commune. Indemnité de résidence.

Le Chenit : Institutrice semi-enfantine à L'Orient.

Jusqu'au 24 avril 1957 :

Forel s/Lucens : Le poste de maîtresse de travaux à l'aiguille mis au concours dans la F.A.O. du 29 mars 1957, est annulé.

Lutry : Le poste d'institutrice semi-enfantine mis au concours dans la F.A.O. du 29 mars 1957 est annulé.

Villette : Le poste d'instituteur primaire mis au concours dans la F.A.O. du 29 mars 1957 est annulé.

Etoy : Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h). Entrée en fonctions dans la semaine du 23 au 27 avril 1957.

Granges p. Marnand : Maîtresse de travaux à l'aiguille (18 à 21 h.). Obligation d'habiter la commune.

Lutry : Institutrice primaire, degré inférieur.

Palézieux : Institutrice semi-enfantine.

GENÈVE

U.I.G. — GROUPE DES JEUNES

Commission de géographie

Les participants à l'assemblée générale du Groupe des Jeunes se souviennent qu'on y avait créé une commission de géographie.

A vrai dire ce n'était pas positivement une création, puisque depuis plusieurs années déjà existe une commission de géographie de l'U.I.G. — Messieurs.

Sous la présidence de *J.J. Dessoulavy*, cette commission a publié de nombreuses fiches qui ont obtenu un grand succès dans toute la Suisse Romande. Comme en février dernier elle était en train d'achever un travail, les nouveaux membres inscrits, presque tous de l'U.I.G.-Dames, ont dû attendre quelques semaines. Les anciens leur présentent encore toutes leurs excuses et les remercient de leur compréhension.

Mais à présent le travail va reprendre avec la *commission mixte* complète. Tous les intéressés sont priés de réserver le premier vendredi après les vacances, soit le 3 mai, date de la première séance.

Cet appel s'adresse aussi à celles et à ceux qui s'étaient inscrits « par correspondance ». Tout d'abord parce qu'il s'agira de choisir un nouveau sujet d'étude, et toutes les suggestions seront les bienvenues. Ensuite parce qu'il faudra examiner dans quelle mesure une collaboration par correspondance sera possible.

Enfin, que vous soyez inscrits ou non, sachez que la commission de géographie est ouverte à tout membre de l'U.I.G. qui s'y intéresse.

Ne manquez donc pas cette séance de reprise, afin que les responsables sachent sur qui ils peuvent compter.

J. E.

U. A. E. E.

Réunion récréative du mercredi 3 avril

Il s'agissait de fêter un « carré » de dames du Comité, démissionnaires. Quelle formule allait-on employer ? Comment leur manifester notre reconnaissance ? Par la présence, évidemment, d'une nombreuse assemblée ! La preuve du nombre était là puisque tables et chaises s'arrachèrent... gâteaux aussi ! Mais aussi par une revue montée avec brio, verve et talent, par Mlle Basset et exécutée par un « chœur » de l'Amicale assistée de Mlle Maunoir.

Nos quatre démissionnaires furent au pilori pendant quelques instants. Mais quel charmant pilori ! Tour à tour, les chapeaux de Mado — et non de Zozo —, les torts d'Ida et son manque de vitamines, les tribulations d'Evelyne et l'efficacité présidentielle d'Alice furent blagués avec esprit et gentillesse.

Des décorations furent même décernées au quatuor in corpore : un chapeau... pour Mado, une abeille pour... Ida la diligente dévitaminée, un feuillet de calcul pour Evelyne la transfuge et un Mont brillant pour Alice au Pays du Dévouement.

Les éclats de rire fusèrent de toutes parts tant les jeux de mots et les répliques étaient cocasses.

Mais ne fallait-il pas beaucoup de gaieté pour masquer la mélancolie de ces départs ? Pourtant nous savons bien, chères Alice, Evelyne, Madi et Ida que pour vous « partir » du Comité de l'U.A.E.E., ce n'est pas « mourir un peu ! ». Votre dévouement a été de trop longue durée pour qu'il cesse brusquement.

C. G.

U.I.G. — DAMES

Rapport de la Présidente pour l'année 1956

(suite)

5. RELATION AVEC LE CARTEL INTERSYNDICAL DU PERSONNEL DE L'ETAT

Les demandes du Cartel des Fonctionnaires adressées au Conseil d'Etat, visant une amélioration prochaine des traitements des fonctionnaires ont, semble-t-il, abouti à une solution qui satisfera la grande majorité d'entre eux. Cette décision du Conseil d'Etat est toute fraîche, nous attendons des précisions prochaines pour adresser nos requêtes, désireuses que nous sommes de conserver la marge de revalorisation acquise à si grande-peine.

6. RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE ET LES SOCIÉTÉS ROMANDES

Nous avons des nouvelles régulières de la S.P.R. puisque le comité central est à Genève et que Mlle Renée Quartier en est la première vice-présidente.

Au mois d'octobre, nous nous sommes rendues à l'assemblée des délégués à Yverdon, pour y choisir le sujet d'études du congrès de 1958 dont je vous ai déjà entretenues et pour discuter le nouveau format de l'« Educateur », notre bulletin corporatif.

En décembre, nous reparlions de l'« Educateur » lors de son nouveau format, son genre plus moderne peut-être, sont des essais. Le temps nous dira s'il faut poursuivre cette expérience ou au contraire, revenir à un hebdomadaire plus modeste.

A cette même assemblée, chacun des délégués, sur le préavis de son comité, formula le souhait, tant de fois

émis, qu'un travail pédagogique soit enfin envisagé sur le plan romand ; par exemple, que certains manuels soient publiés pour tous les écoliers de la Romandie.

Les 7 et 8 juillet, j'ai eu l'honneur de vous représenter au Congrès pédagogique de Porrentruy. L'hospitalité accueillante et très gaie de ces pétulants Jurassiens a su transformer ce congrès pédagogique en deux journées de joyeuse amitié.

Le 26 janvier, je me rendais à Pully assister à l'assemblée générale annuelle de nos collègues vaudois.

Là aussi, ce fut un plaisir sans mélange qui nous attendait : après l'admirable concert donné par le groupe choral de Morges, M. Guillemin, attaché culturel de France à Berne, nous fit faire la connaissance d'un Flaubert intime, attachant, bouleversant.

Ce matin-même, j'avais l'honneur de vous représenter à l'assemblée de l'Union des Messieurs.

D'autre part, je suis allée au Congrès International du Village Pestalozzi. Dans ce cadre étonnant où la fraternité internationale vit réellement la vie simple de tous les jours, il est plus facile que nulle part ailleurs d'entrer en contact avec des instituteurs étrangers. Certes, les conférences et leurs discussions sont intéressantes mais, à mon avis, ce sont les contacts humains qui sont les plus importants, or, au Village Pestalozzi, dans ce cadre social, unique en Suisse, ils sont chargés d'une résonnance profonde et grave.

Mon petit tour de Suisse s'achevait à Montreux, au Congrès de la Fédération Internationale des Associations d'Instituteurs où se rencontraient des collègues encore plus nombreux venus d'encore plus loin.

Mlles Charmot et Quartier répondirent à l'invitation que nous avait envoyée M. Bayet, représentant du Syndicat National des Instituteurs de France, section de l'Ain. Elles partirent donc un jeudi matin pour Bourg-en-Bresse.

Ce nous est un réel plaisir que de fraterniser avec nos collègues d'ici et d'ailleurs, de confronter nos problèmes et nos opinions.

7. ENTRAIDE

Le rapport de la trésorière vous renseignera sur notre action d'entraide. Les parrainages du Tuteur Général, de Pro Infirmitis, de la Croix-Rouge et du Village Pestalozzi, vos dons à l'Ouvroir de l'Union des Femmes, au Foyer d'Accueil, au Home des Sourds, etc.,

ont soulagé bien des déshérités et nous remercions les généreuses collègues qui, inlassablement, mois après mois, alimentent de leurs dons notre fonds d'Entraide.

Un chaud merci à celles d'entre vous qui ont répondu à l'appel de M. Uldry, puis de M. Zumbach et qui donnent des leçons particulières à certains de ses pupilles.

J'ai vu quelques-uns de ces pupilles, dans leur foyer d'accueil de l'Aubépine, le jour où ils ont perdu la crémaillère. Entourés de leurs amis, ils étaient fiers et combien justement de nous présenter leur maison, celle qu'ils avaient construite de leurs mains.

A voir cette ferme du quartier de la Roseaie, retapée avec goût et fantaisie, seuls ceux qui l'ont connue sordide mesure vouée aux attaques de la pelle mécanique, peuvent imaginer l'immense effort de cette poignée de jeunes gens.

Nous les félicitons bien vivement eux et leur chef, leur « Grand Chef », pour parler scout, M. Uldry, qui les a encouragés de toutes les façons pour qu'un jour, ils puissent enfin connaître ce sentiment de sécurité apaisante que peut nous offrir la vieille maison de notre jeunesse.

Ce n'est pas sans tristesse que le comité doit se séparer aujourd'hui d'un de ses membres, Mme Renée Hodel, qui, pendant trois ans, nous apporta des avis pleins de sagesse. Nous la remercions pour son dévouement tout enveloppé de bonne humeur communicative.

Pour la remplacer nous avons fait appel à Mme Mermoud-Chuit que nous présenterons à vos suffrages dans un moment.

CONCLUSION

En terminant ce rapport, je désire remercier personnellement Mlles Charmot et Quartier, nos deux vaillantes vice-présidentes auprès de qui je trouve toujours le bon conseil.

A vous, Mesdames du Comité, va ma reconnaissance pour votre efficace collaboration et pour la gaieté que vous y faites régner. C'est toujours avec le sourire que vous venez à nos séances de comité même si, parfois, les dates en sont très rapprochées.

Permettez-moi de conclure, en vous demandant de témoigner votre attachement à l'Union et à son Comité en assistant plus fidèlement que par le passé aux séances que nous organisons pour vous.

La présidente : J.-M. Marta.

NEUCHÂTEL

Retraites

Trois excellents collègues loclois viennent de nous quitter. C'est avec émotion que nous voyons se rompre le fil d'une longue et cordiale collaboration. L'âge est là, légal, implacable...

Leurs traits communs : une bonne humeur, un allant, un comportement dynamique que les jeunes pouvaient leur envier en toute sincérité, un grand amour et intérêt pour le métier ; les enfants se plaisaient sous leur ferme et bienveillante direction ; tous trois étaient des pédagogues qualifiés qui donnaient un enseignement très vivant ; membres dévoués du Comité de section, appréciés en tant que secrétaires des verbaux (Mlle Seigne, et M. Bolliger) et caissier (M. Favre dix ans durant).

Il était donc aisé aux autorités de faire l'éloge de ces trois maîtres sans blesser personne. Ce que firent avec chaleur M. Jeanneret, inspecteur, M. Bütikofer, directeur, le président de la Commission scolaire, et M. Has-

ler, président de section, accompagné de Mlle Brandt, membre du Comité.

Mlle Seigne avait d'abord enseigné au Mont-de-Travers, puis au Locle comme maîtresse d'école enfantine et enfin à la tête de la classe de 8e année.

M. Bolliger, après avoir passé quelques années aux Replattes, dirigea une classe du degré moyen puis monta au degré supérieur. Il avait interrompu son enseignement une dizaine d'années pour s'occuper d'une entreprise commerciale.

M. Edouard Favre commença par deux ans de campagne (Petits-Ponts), puis il fit plus de quarante ans dans le degré moyen en ville.

Nous devons de la gratitude à ces chers collègues pour leur réel attachement à la S.P.N., et l'activité désintéressée qu'ils y ont déployée. Nous nous séparons d'eux avec chagrin et leur souhaitons la retraite longue et paisible qu'ils ont si bien méritée.

W. G.

Extraits des rapports des Sections sur leur activité en 1956

Neuchâtel. La section du chef-lieu a été dirigée en 1956 par un collègue possédant à un haut degré le sens administratif, qui sait procéder en toutes choses avec célérité et concision. Son accession à l'enseignement secondaire fera regretter que son « règne » n'ait pu se prolonger.

M. Aellen, très courtoisement, commence son rapport en exprimant sa reconnaissance au C.C. qui, de même que le Cartel, a œuvré si assidûment cette année avec un succès indiscutable.

Anniversaires : MM. Jean Guye, Paul von Allmen et Gilbert Aellen ont été fêtés pour avoir accompli 25 ans d'enseignement. Félicitations.

Comité : « Mlle Pâquerette Fahrny, archiviste, après deux ans de collaboration avisée, et M. Marcel Renaud, parfait caissier, d'une ponctualité exemplaire, après sept années d'activité, quittent le Comité, emportant la reconnaissance de toute la section. »

Séances : Une quinzaine de réunions de Comité, six assemblées générales. Visites :

- a) de la fabrique de plumes « Alpha » à Lausanne et de la Verrerie de St-Prex ;
- b) de l'exposition des maîtres de la peinture française, collections neuchâteloises ; commentaires de M. Vouga ;
- c) de l'exposition « La Chine nouvelle », présentée par M. Gabus ;
- d) des églises de Grandson, Montcherand et Romainmôtier, après avoir entendu, la veille, un exposé préparatoire de M. Billeter, architecte et archéologue ;
- e) l'exposition « Indonésie » au Musée d'ethnographie, avec commentaires.

Conférence de M. Heim, professeur, sur « Le Pérou, pays de merveilles ».

Quant à la fréquentation des séances, le président fait bien de citer ici les propos toujours actuels de feu J.-Ed. Matthey : « La fréquentation des séances aurait pu être franchement meilleure. A côté d'un groupe de

fidèles, que nous revoyons à chaque réunion, et auxquels nous rendons hommage, il y a un trop grand nombre de membres pour qui une paisible indifférence semble être la plus sage des vertus. Parmi ces derniers, il en est même qui poussent leur dangereuse vertu jusqu'à la virtuosité en n'assistant à aucune de nos réunions.

« Qu'on n'oublie pas que l'influence de la S.P.N. croitra en raison directe de l'intérêt que nous y vouerons et cet intérêt doit se manifester en tout premier lieu par l'assiduité aux séances. Qu'on cesse donc d'invoquer le premier prétexte venu pour ne pas y assister ; qu'on cesse aussi de considérer nos réunions comme des corvées ; qu'on cesse d'y venir avec des airs pressés, avec la crainte que ce soit trop long et qu'on n'ait plus à constater, par exemple, qu'on peut sacrifier une ou deux soirées par semaine à d'autres sociétés alors qu'on ne trouve jamais le temps de se rendre aux quelques réunions de la « Pédagogique ».

Objets à l'étude : Nous verrions avec satisfaction le C.C. entreprendre l'étude de quelques sujets, par exemple : dévalorisation de l'enseignement primaire ; conclusions pratiques aux conférences officielles ; amélioration de l'enseignement de certaines disciplines, notamment : vocabulaire, calcul, géographie, histoire, où le matériel officiel est insuffisant.

Une représentation du personnel enseignant à la Commission scolaire permettrait de soulever certaines questions d'ordre local : classes de développement et classes de « caractériels » ; équipement des salles, etc.

Démarches et entrevues : Les problèmes suivants sont en suspens : paiement des travaux manuels ; décompte industriel des salaires ; enseignement de l'allemand.

Et M. Aellen, que nous complimentons pour son dynamisme et sa présidence éclairée, donne cette conclusion :

« Dans la période instable que nous vivons, la S.P.N., bientôt centenaire, mais rajeunie lors de son rattachement au syndicat, est une nécessité incontestable. C'est pourquoi nous formons des vœux très sincères pour son avenir. »

W. G.

JURA BERNOIS

Mervelier. Quarante ans d'enseignement

Samedi, 30 mars, Monsieur Julien Marquis, instituteur, a été fêté pour ses quarante ans d'enseignement. M. Joset, inspecteur, la Commission d'école, les Autorités communales et paroissiales, M. le Curé, les membres du Corps enseignant et tous les élèves s'étaient donnés rendez-vous à l'école, autour du jubilaire, pour lui exprimer leurs félicitations et leurs vœux. En une petite cérémonie où alternaient les chants et les discours, les orateurs, tour à tour, exprimèrent à l'excellent pédagogue leurs remerciements et leur reconnaissance pour les innombrables services qu'il a rendus à l'école et à son village. M. Marquis, à l'exception des trois premiers mois, a passé ses quatre décennies d'enseignement dans son village natal. Il a donné à sa classe le meilleur de lui-même, et, comme l'a justement relevé un des orateurs, il a l'amour du métier. A côté de sa classe, il a tenu une large place dans les diverses activités villageoises et communales. C'est pour cette raison que les autorités communales et paroissiales ont saisi l'occasion de son jubilé pour lui exprimer tous

leurs remerciements, remerciements accompagnés de modestes cadeaux destinés à rappeler au pédagogue et à l'homme que la reconnaissance existe parfois encore.

M. Marquis, en termes émus, remercia vivement pour les témoignages de reconnaissance et d'amitié que chacun lui apporta. Il évoqua ensuite quelques vieilles figures du village qu'il a connues au début de sa carrière. Il rappela en particulier la mémoire de son père, instituteur lui-même, trop tôt disparu, et dont il reprit la classe, âgé qu'il était d'un peu plus de 19 ans. Pour terminer, il prit congé, vivement ému, de la quarantième volée de ses élèves qui finissaient leur scolarité ce jour-là, en leur adressant ses derniers conseils.

La partie officielle terminée, tous les invités se sont retrouvés à l'Hôtel de l'Ours où un repas copieux et excellent leur était offert par la commune. Le dessert fut agrémenté des productions de la Fanfare et du Chœur mixte qui avaient tenu à honorer spécialement leur directeur jubilaire. Un représentant des Sociétés Réunies lui remit encore un cadeau, en lui présentant les remerciements et la gratitude des sociétés locales, si bien que cette petite fête dépassa largement le cadre

de l'école pour devenir l'expression de la reconnaissance générale.

A l'heureux jubilaire, nous exprimons nos félicitations et formons le vœu de le voir longtemps encore à la tête de sa classe.

Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles

Loveresse (Jura bernois)

Rapport d'activité 1956

Nos élèves. — L'effectif était de 19 élèves au début de l'année. Plusieurs mutations ont eu lieu par la suite, soit 11 départs et 11 arrivées. Nous terminons donc l'année avec le même effectif qu'au début.

Quatre jeunes filles ont quitté le Foyer à Pâques et ont trouvé un emploi comme suit : 1 comme apprentie-vendeuse, 1 dans l'horlogerie, 1 en Suisse allemande dans une famille, 1 rentrée dans sa famille et s'occupant de petits enfants.

L'instruction. — Une classe unique a été ouverte. L'enseignement a été donné successivement par 3 institutrices, ce qui n'a facilité ni la discipline, ni l'instruction. Nos soucis, dans ce domaine, ont été les mêmes que ceux de l'école publique et sont inhérents au manque de personnel enseignant.

M. l'Inspecteur des écoles primaires du XI^e arrondissement a visité deux fois la classe, à l'occasion des examens du printemps tout d'abord, ensuite, avec le Directeur de l'Ecole normale de Delémont, à l'occasion du stage d'une normalienne nommée provisoirement dès le 1^{er} novembre.

L'école d'ouvrages a été visitée également par les membres de la commission du Foyer.

Les cours ménagers ont été donnés selon le programme de la 9^e année primaire. Nous y avons ajouté les travaux pratiques utiles à nos jeunes filles.

Malgré le handicap causé par le manque de personnel enseignant titulaire, nous croyons que l'année scolaire a été satisfaisante.

Activités de l'internat. — Elles ont été celles d'un grand ménage collectif : faire son lit, les dortoirs, les lavabos, les corridors, la salle à manger, la cuisine, la classe, la salle de jeux, etc... La maison est en ordre, chaque matin, quand retentit la cloche de l'école.

De multiples occupations dirigées ont été proposées à nos élèves par les éducatrices, en dehors de l'école : enquêtes, centres d'intérêt, collections, expositions, petits jardins, etc... L'exposition de notre Cinquantenaire, en particulier, a retenu l'attention.

Nos élèves ont visité une fabrique de chocolat, ont bénéficié de plusieurs séances de cinéma, ont assisté à quelques concerts dans le cadre des activités paroissiales ; il y a eu l'exceptionnelle course scolaire au Tessin (3 jours) ; nous sommes montés à Rotbad du 30.7. au 18.8. (colonie de vacances dans l'Oberland) ; nous avons célébré, le 22 septembre, le Cinquantenaire du Foyer, manifestation qui laisse un souvenir lumineux à ceux qui l'ont vécue ; enfin nous avons fêté Noël, simplement, dignement, dans la joie des enfants qui accueillent un Sauveur.

Santé. — Nos enfants ont toutes été visitées par le médecin scolaire et suivies par le dentiste scolaire. La plupart ont été vaccinées contre la tuberculose. En fin d'année s'est posée la question du vaccin antipolio, question qui sera résolue positivement au début de 1957.

Aucune épidémie n'a sévi ; quelques hospitalisations

ont été nécessaires pour 1 appendicite, 1 jambe fracturée, 2 stages d'observation, 1 bras cassé.

En règle générale, 1956 fut une année normale pour le développement physique de nos élèves.

Personnel. — Il est demeuré le même qu'en 1955 en ce qui concerne les postes actuels. Les mutations ont été toutefois assez nombreuses dans le personnel éducatif. Une institutrice, deux éducatrices, une couturière, une cuisinière et un jardinier-concierge sont actuellement occupés à plein emploi ; tous ont accompli fidèlement leur travail, nous les en remercions sincèrement.

Divers. — Les Directeurs ont assisté avec profit au Congrès international des éducateurs d'enfants inadaptés, à Fontainebleau (France). Les sujets d'étude y furent les suivants : *la relation éducateur-enfant inadapté ; la dynamique des groupes ; la relation direction-famille des enfants placés.*

Nous nous sommes permis de soulever, en fin d'année, la question de la protection civile des Foyers d'éducation.

Exploitation agricole. — L'année 1956 fut néfaste pour l'agriculture, chacun le sait à la campagne. Nous avons subi : les grands froids de février (130 ares de céréales perdues) ; deux orages de grêle (35 à 40 ares de cultures potagères détruites ainsi que les deux tiers du verger) ; des gelées tardives et précoces (15-16 juin et 4-5 septembre) ; une trombe d'eau ; des saisons pluvieuses donnant un mauvais rendement des pommes de terre, de moissons, de fruits.

Les transactions du bétail ont été normales ; la ferme comptait en fin d'année 15 bovins, 2 chevaux, 7 porcs, 40 poules.

Les recettes agricoles budgétées à Fr. 24 000.— ont été atteintes. Nos deux employés agricoles — maître valet et vacher — ont travaillé avec ténacité et méritent notre reconnaissance.

Travaux. — Des réparations et transformations importantes ont été faites au cours de l'année :

- agrandissement du réservoir d'eau potable (de 9 à 25 mètres cubes) ;
- installation d'une fosse septique ;
- nouvelle clôture dans la cour ;
- remplacement de la vieille fontaine ;
- réparation du toit du rural ;
- construction d'un poulailler moderne.

Conclusion. — Quelques faits marquants : pénurie de personnel éducatif, Cinquantenaire du Foyer, saisons défavorables, efforts d'information du public, primauté de l'éducation peuvent être les éléments d'une appréciation objective de l'année écoulée. La confiance que nous témoignent la Direction cantonale des Oeuvres sociales, la commission de surveillance du Foyer et les autorités de placement nous sont d'un grand secours. Les marques de sympathie et de compréhension que nous avons reçues nous aident à remplir notre tâche de chaque jour. Nous pouvons regarder 1957 avec confiance.

Les Directeurs : H. et R. Reber.

Après en avoir pris connaissance, la Commission de surveillance du Foyer se rallie sans réserve au rapport ci-dessus.

Moutier et Villeret, février 1957.

Au nom de la Commission :

Le président :	La secrétaire :
M. Bindit.	C. Bähler-Raaflaub,

BIBLIOGRAPHIE

Pour les enfants

J. Haydn - Petit chanteur, grand musicien (1732-1809), par Mme G. Guillemot-Magilot. Editions de l'Amitié, G.T. Rageot, Paris-Bruxelles 1956. Cartonné 540 fr. fr., broché 388 fr. fr.

Fils d'un charron, J. Haydn, dès huit ans, entre dans la Maîtrise de la cathédrale de Vienne ; il apprend à jouer du violon, de l'orgue et du clavecin et, en grandissant, se passionne pour la composition. Mais dur est le chemin de la gloire ; enfant joyeux et turbulent, Haydn reçoit plus de nasardes que de bons repas ; il devra lutter seul contre la faim et les adversités jusqu'au jour où la haute société lui ouvre ses portes et où il a la chance d'être choisi comme maître de chapelle d'un magnat, le prince Esterhazy, qu'il servira pendant 30 ans. Ami intime de Mozart, conseiller de Beethoven, il deviendra le musicien préféré des Viennois, comme des Londoniens.

La silhouette de Haydn se découpe sur une toile de fond à la grâce désuète : Vienne, le paradis des musiciens, avec ses concerts nocturnes dans les parcs, ses rues pleines de musique, ses salons aristocratiques, la cour de Marie-Thérèse.

Un livre qui intéressera et instruira nos grands élèves.

Les princes du vent, par Michel-Aimé Baudouy. Collection : « Heures joyeuses ». Editions de l'Amitié, G.T. Rageot, Paris-Bruxelles 1956. Cartonné 320 fr. fr., broché 229 fr. fr.

Livre consacré aux pilotes de planeurs qui, sans aide mécanique, savent s'élever dans l'atmosphère et parcourir de longues distances.

Le héros, Jean Croisille, s'initie à ce sport si séduisant pour les jeunes, et qui exige ténacité et maîtrise de soi. Il fait de rapides progrès et se sent pris de plus en plus par ce sentiment de joie et d'extraordinaire liberté que donne le vol sans moteur.

L'auteur donne d'intéressants renseignements techniques, avec des croquis précis sans que cela nuise au développement de l'action.

Mais si Croisille, touché par l'aventure, reste étranger à ses camarades, il lui faudra le drame d'un vol dans l'orage pour qu'il ressente la vraie camaraderie qui unit tous ces jeunes gens.

L'avalanche du Felvent, par Colette Nast. Collection « Heures joyeuses ». Editions de l'Amitié : G.T. Rageot, Paris-Bruxelles, 1956.

Une histoire qui plaira à tous les enfants suisses, qui savent ce que c'est de « prendre une montagne » pour l'été, là-haut, près du col de Balme, à la frontière du Valais.

Mais, si le pâturage est riche, il a la réputation d'être hanté ; et la famille vaudoise, dont le narrateur Fredy fait partie, ne se laisse pas décourager par ces histoires, ni par la maladie du père, ni par le départ de l'oncle atteint aussi par une infection. Les enfants restés seuls avec le souci, le travail et des responsabilités trop lourdes pour eux passent de bien vilains moments, menacés par une force maléfique et mystérieuse. Cette « grande peur sur la montagne » n'aura pas une fin aussi tragique que celle de Ramuz. Le secours arrive à temps, le mystère se dissipe et l'argent bien gagné là-haut permet à la famille d'améliorer sa situation et de jouir de beaux souvenirs.

Sa Majesté le Tigre, par R. Campbell, traduit de l'anglais par Mme Guillemot-Magilot. Collection : « Heures joyeuses ». Editions de l'Amitié, G.T. Rageot, Paris-Bruxelles 1956.

L'histoire se passe dans la jungle birmane où les deux existences, celle de Poo Sarn, le tigre, et celle de Bruce, un jeune homme, se croisent fréquemment. L'un et l'autre se sont échappés et luttent, chacun de leur côté et chacun à sa manière, pour survivre, et une certaine amitié finit par se tisser entre eux.

Aux indigènes, le tigre apparaît d'abord comme un démon dangereux car des hommes sont dévorés. Mais Bruce réussit à découvrir les vrais coupables et Poo Sarn, le roi de la jungle, devient le dieu protecteur qu'on admire et qu'on craint.

Le livre est écrit par un homme qui a longtemps vécu dans la jungle et il plaira à nos jeunes garçons épris d'aventures.

Nine et le kangourou, par E. Pedley (traduit de l'anglais par E. Vincent). Collection des « Heures joyeuses ». Editions de l'Amitié, G.T. Rageot, Paris-Bruxelles, 1956.

Un conte de fées, sans fées, ni baguettes, où une fillette qui s'est trop éloignée de la maison paternelle, est recueillie dans la brousse australienne par une maman kangourou. Grâce à de merveilleuses baies multicolores, Nine a le pouvoir subit de parler et d'entendre le langage des animaux. Pour retrouver le chemin de son home, il va falloir interroger, au hasard des rencontres, un grand nombre d'animaux, de l'ornithorinque à la bergeronnette. Et tout se terminera le mieux du monde pour Nine et pour le kangourou.

Les fillettes surtout prendront plaisir à ces gentilles aventures.

Pour aujourd'hui et pour demain, par Colette Nast. Fernand Nathan, éditeur. Paris 1956.

Plus d'une vingtaine de contes pour les petits, tout pleins de grâce, de fraîcheur, de bonne humeur ; de petites histoires toutes simples, si aimablement contées auxquelles nos enfants, mais aussi tous ceux qui les aiment prendront le plus grand plaisir. Ecrites dans une prose rythmée, avec d'agréables assonances, elles sont capables de conquérir tous leurs auditeurs et leurs lecteurs.

Où sont les anciens du Repuis ?

Le mois dernier, l'Institut d'orientation professionnelle pratique pour handicapés du Repuis à Grandson a adressé à tous ses anciens élèves le premier numéro de son journal. Une centaine d'exemplaires n'a pu être distribués aux destinataires.

Tous ceux qui liront cet appel et n'ont pas reçu le journal, sont priés de donner leur adresse à l'Entraide aux Jeunes par le Travail, 1, Placette Grand St-Jean, Lausanne.

Le téléferique
MÖREL-RIEDERALP S. A. (Greicheralp)
 vous amène en 10 min. à proximité du **Glacier et de la Forêt d'Aletsch.**
 Arrangements pour écoles et sociétés. Renseignements :
 Administration Mœrel-Riederalp S. A. **Mœrel.**
 Tél. (028) 7 31 86 ou 7 31 74 (Buffet Terminus alt. 1950 m.).
 Station de départ en face de la gare de Mœrel.

Partie pédagogique

LE CANAL D'ENTREROCHES

I. Introduction

A maintes reprises, on a parlé d'une liaison Rhône - Rhin avec, en particulier, l'établissement d'un canal reliant les lacs Léman et de Neuchâtel. Mais ce que l'on ignore parfois c'est qu'un tel canal a existé sous l'occupation bernoise durant presque deux cents ans entre Cossonay et Yverdon. Bien que modeste, à nos yeux, et d'un caractère local, il n'en a pas moins joué un rôle important dans nos régions.

Canal romain ?

Les habitants d'Eclépens vous affirment avec la meilleure foi du monde que les vestiges d'un canal dans le Mormont ou dans la plaine de l'Orbe sont ceux d'une œuvre romaine. Opinion sans fondement. Les restes de fossé ou de murs sont les sections d'un canal moderne. A défaut de vestiges, il reste une hypothèse. Lors de fouilles à Martigny, à Saint-Triphon, à Lausanne, on a retrouvé, datant de l'époque romaine, des blocs de pierre du Jura et de Grandson. D'aucuns prétendent le transport impossible par la voie de terre. Cette supposition sembla se confirmer par la découverte d'une pierre milliaire dans la faille d'Entreroches lors du percement du canal en 1640.

En réalité il ne pouvait s'agir que d'une route romaine tracée dans la cluse du Mormont. Qu'on délaïsse les richesses de l'imagination pour l'histoire et l'archéologie... et le canal romain s'efface.

II. La création du canal du 17^e siècle

Elie Gourret, Seigneur de la Primaye en Bretagne, conçut, après d'autres, le projet grandiose de relier par voie d'eau la Méditerranée à la Mer du Nord. En 1635 Leurs Excellences de Berne accueillirent favorablement le projet de liaison du Léman avec le nord. Pour ne pas trop promettre à la fois le seigneur de la Primaye ne fit aucune allusion à une liaison future avec la Méditerranée. Gourret habitait la Hollande où il trouva des actionnaires, des ingénieurs et des entrepreneurs.

L'établissement des plans, les négociations et le piquetage prirent fin en décembre 1637. L'œuvre fut mise en chantier au début de 1638.

Les quatre tronçons

1. Des moulins d'Yverdon à Orbe, les ingénieurs se contentèrent du cours de la Thièle qui était navigable. Consolidation des berges, chemins de halage, nettoyage du lit, tous travaux faciles ! Parcours de 6,6 km. jusqu'à la jonction avec le Talent.

2. Les Bernois ayant refusé le passage du canal dans le bailliage mixte d'Orbe (pour éviter encore des complications avec les Fribourgeois) les constructeurs tracèrent le canal proprement dit de la jonction du Talent à l'ouverture de la faille d'Entreroches. Ses dimensions étaient modestes, sa coupe était un trapèze de 5 m. 30 de grande base, de 2 m. 90 de petite base, et de 2 m. 35 de profondeur.

Il fut divisé en 7 biefs d'une longueur totale de 9 km. Pour racheter la pente, il fallut installer diverses écluses à sas, des vannes, des déchargeoirs. Le canal traversait le cours du Talent.

Entreroches fut atteint dans l'été 1640 et l'on entama immédiatement la suite des travaux.

Cependant les années suivantes virent encore des aménagements et des améliorations. On créa les éclu-

ses d'Yverdon. Le point de jonction du canal avec la Thièle ayant été mal choisi à cause des ensablements provoqués par l'arrivée des eaux du Talant, il fallut prolonger le bief inférieur de 500 m. Plus loin, à l'endroit où le canal traverse le cours du Talant, on créa un pont-aqueduc pour conduire les eaux de la rivière par-dessus le canal ; on évitait ainsi des inondations dans la plaine.

3. A l'entrée de la cluse, on bâtit la maison d'Entreroches, ainsi que 3 écluses. Il fallut approfondir la cluse, l'élargir, étayer ses flancs.

En novembre 1641, la tranchée avait progressé, mais on était loin de rejoindre les marais d'Eclépens. Des éboulements entraînaient des dépenses considérables. Elie Gourret, brouillé avec ses associés, abandonna l'œuvre pour construire un canal pour L.L.E.E. dans le Seeland. Son successeur Daniel Morlot sauva le canal par son énergie.

4. Au sortir de la gorge, double écluse avant de rejoindre les marais d'Eclépens. Une dérivation amène l'eau de la Venoge dans le bief de partage. Plus loin, il fallut améliorer le lit de la Venoge, couper les méandres et en 1645 on approchait de Cossonay. En 1646 et 1647 les éléments déchainés retardèrent les travaux. On atteignit Cossonay en 1648, en utilisant comme dernier parcours le canal des Grands-Moulins.

Depuis la cluse, sur une distance de 8,4 km., il avait fallu établir sept biefs et cinq écluses à sas.

Il restait 12,5 km. jusqu'au lac, mais avec une dénivellation de 59 m., nécessitant au minimum 40 écluses. On avait mis deux ans pour atteindre Entreroches, huit autres années pour gagner Cossonay. Combien encore pour accéder au Léman ? Daniel Morlot résolut de ne pas s'engager dans de nouvelles dépenses avant d'avoir repris haleine.

En 1664 les propriétaires du canal obtinrent l'autorisation de L.L.E.E. d'être déchargés de l'aménagement des derniers kilomètres.

La liaison des deux lacs romands ne devait ainsi pas voir le jour. On ne pensait plus du tout à celle des deux mers. Le seigneur de la Primaye était mort, son plan grandiose oublié.

Le parcours Cossonay-Le Bouquet fut abandonné en 1714 ; le tronçon Le Bouquet-Entreroches fut abandonné en 1759.

III. Difficultés financières

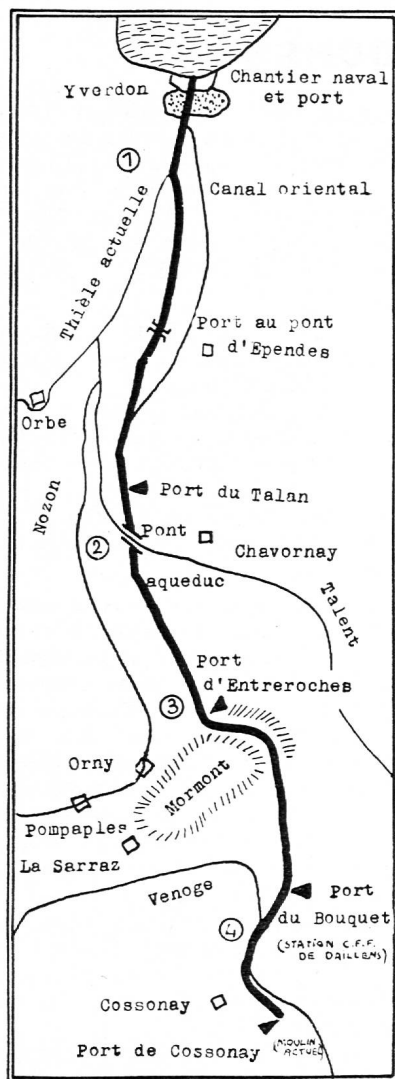
Jusqu'à Entreroches, les frais de construction étaient restés dans les normes du budget. Mais la seconde étape allait coûter bien davantage. Après les éboulements d'Entreroches la situation financière était désastreuse.

Les premiers et légers bénéfices furent partagés en 1667, trente ans après le commencement des travaux.

IV. L'exploitation du canal

a) LES PORTS : On construisit des ports aux principaux points d'accès au canal à Yverdon, au Talan, à Entreroches et à Penthaz. En 1679, celui du Bouquet s'y ajoute. Enfin dès 1740, celui d'Ependes servit parfois d'embarcadère.

1. Yverdon : On trouve finalement la maison du gardien des écluses, deux entrepôts, un chantier naval pour réparer les bateaux. L'intendant général du canal résidait dans ce port.



2. Le Talan situé à la croisée avec la route d'Orbe à Chavornay. Trois bâtiments : halle aux marchandises, demeure du commis, le four.
3. Entreroches, à l'entrée nord de la gorge, disposait d'installations analogues. Plus tard la maison de l'éclusier devint une auberge à laquelle rouliers et bateliers firent une triste réputation.
4. Penthalaz. On l'appela plus tard le port « sous-Cossonay » et abusivement Cossonay.
5. Le Bouquet : 4 km. plus au nord sur la route de Daillens à La Sarraz. On édifia une maisonnette. 4 ans plus tard ce nouveau port avait supplanté Cossonay. Pourquoi ? Trop coûteux et trop lents, les transports à travers les nombreuses écluses de ce premier tronçon sud ! Finalement le port terminus fut abandonné ; on fit au Bouquet les installations portuaires nécessaires.

b) LES BARQUES. Aucun dessin, aucune description ne permettent de préciser exactement le type employé. Il y avait sûrement plusieurs modèles. Les Hollandais livrèrent les premières barques selon le type des canaux de leur pays. Plus tard les Bernois les imitèrent et enfin les chantiers d'Yverdon leur firent concurrence.

Les embarcations étaient probablement à fond plat, à poupe carrée, à proue pointue à faible tirant d'eau et sans gouvernail. On les chargeait par l'arrière et on

les dirigeait à l'aide d'une gaffe. Nous connaissons les dimensions d'une barque construite à Yverdon en 1751, mais dont on se plaignait qu'elle dépassait les dimensions de celles du lac.

Longueur 19,3 m. ; largeur au fond 3,5 m.

c) LE PERSONNEL.

1. *Les commis.* Ils sont chargés de l'organisation du port dans lequel ils logent. Ils doivent savoir lire et écrire pour tenir les comptes des arrivages et des expéditions. Ils sont responsables du bon fonctionnement des installations, surveillent les bateliers.

2. **LES BATELIERS.** Trois par bateaux : un maître et deux compagnons. Dans les beaux jours du canal, il y eut 4 équipes au Bouquet, 4 au Talan et 8 à Entreroches. Comme le service était irrégulier et interrompu durant la mauvaise saison (voir plus loin), se faire batelier n'assurait nullement un gain suffisant. La plupart du temps ceux qui s'engageaient étaient des compagnards du voisinage.

Ils prêtaient serment à L.L.E.E. avant leur engagement. Pendant les bateliers avaient mauvais renom : un ramassis d'ivrognes querelleurs. Ils s'entendaient à merveille à percer subrepticement les futailles. Ils se battaient fréquemment à l'auberge d'Entreroches. En arrivant à Yverdon, ils n'étaient pas toujours d'humeur commode...

3. **LES MANŒVRIERS.** Comme toute entreprise le canal a besoin de main-d'œuvre : charpentiers, maçons, serruriers, cordiers, manœuvres.

En effet, ne faut-il pas sans cesse réparer les écluses, colmater des brèches, désensabler les vannes, approfondir le lit, radouber les chalands, entretenir les bâtiments et installations. Le canal fournit donc du travail. Peu à peu les spécialistes étrangers sont remplacés par de la main-d'œuvre du pays et le canal s'intègre dans l'économie locale.

V. Le fonctionnement

A. **LA MANŒUVRE.** Un exemple qui montre les difficultés. Le soir avant une expédition de marchandises, on amenait l'eau de la Venoge dans le bief, on fermait les écluses. Le passage des écluses de Cossonay à Entreroches prenait une journée dans des conditions normales. On ne pouvait engager plus de 2 chalands à la fois. Il fallait encore une journée du Mormont à Yverdon. Et il est facile d'imaginer toutes les manœuvres difficiles et longues pour le franchissement des écluses.

Mais ajoutons à ces difficultés habituelles, les conséquences de la sécheresse, des inondations, du gel, des accidents. Que de retards, que de déboires, que d'aventures ! C'est une porte qui est arrachée, c'est une écluse faussée, un seuil ensablé, une barque de vin qui s'enlise par temps de sécheresse devant Ependes, un transport de 6 bateaux de pierres qui coule dans le port d'Yverdon, une barque de sel ou de sucre qui fait eau, un batelier qui vole de la marchandise... Mais, malgré ces petits inconvénients, les transports restent cependant plus sûrs par eau que par terre.

B. LES TRANSPORTS.

Voici deux exemples qui donneront une idée de la fréquence des transports.

Année 1709. 20 chalands sont partis de Cossonay, un du Bouquet. Entre 2 trains, il y a parfois des semaines, même des mois d'intervalle. A Entreroches 25 chalands et un au Talan.

Année 1720. Au Bouquet 19 trains, soit 49 barques. A Entreroches 71 trains soit 274 barques. Au Talan 175 bateaux. Trafic très variable qui ira en diminuant

jusqu'à la mort du canal. Les transports ont lieu de préférence en hiver. En été le trafic est la plupart du temps interrompu.

C. CLIENTÈLE ET MARCHANDISE.

Le canal a servi essentiellement au transport des vins, du sel et des grains.

Le vin constitue le 85 % des denrées expédiées. L'ampleur des transports dépend des récoltes des vignobles. Ni le sel, ni les grains ne peuvent compenser l'effet désastreux d'une mauvaise vendange.

Ce sont des marchands de vin ou des vignerons qui approvisionnent des auberges ou... des patriciens bernois. C'est le bailli qui fait transporter la récolte de blé dans les greniers du nord. Transports réguliers, transports occasionnels. Citons au hasard : des meules de moulins, une caisse de drogues pour l'apothicaire, une cloche fêlée, les meubles du bailli, des fromages, du tabac. Le seul passager connu est un maigre cochon d'un quintal et demi.

Le poids des marchandises s'exprime en chars. 1 char = 3 tonneaux = 16 q.

Un convoi (ou train) comprenait le plus souvent 4 chalands. Le chargement variait suivant le niveau de l'eau et de l'état des barques employées ; un train transportait de 9 à 22 chars.

Les tarifs ont varié d'une époque à l'autre. En 1648, un char payait 8 florins de Cossonay à Yverdon. Ce prix variait également d'une denrée à l'autre.

VI. Résultats financiers

Du faible volume du trafic et du prix modique des transports ne pouvait résulter qu'un chiffre d'affaires peu considérable. Dans l'ensemble la création du canal ne fut pas une bonne affaire pour les actionnaires.

VII. Le lent déclin

Comme un navire en perdition, après s'être enfoncé lentement dans les flots, disparaît d'un seul coup, l'entreprise sombra après 70 ans d'une lente agonie. Certes, il y eut des périodes prospères à côté d'années désastreuses ou médiocres, mais l'implacable décadence s'accrut à partir de 1750. La route est une concurrente dangereuse !

En 1759, le tronçon du Bouquet-Entreroches fut abandonné. Les charretiers ne mettaient-ils pas deux heures pour se rendre à Entreroches et les chalands une journée entière ?

VIII. La mort du canal

En 1825, les transports avaient marqué un recul considérable. Pour comble de malheur, le pont-aqueduc du Talent avait failli s'écrouler, ébranlé par une crue automnale. Il avait fallu grever le budget déjà déficitaire. Las de chercher un introuvable acquéreur, les actionnaires décidèrent en 1828 de cesser définitivement l'exploitation. Mais les derniers chalands poursuivirent encore leur service jusqu'au printemps 1829.

Le 1er juillet 1829 à la suite d'une crue du Talent, le pont-aqueduc s'effondrait. Ce fut le coup de grâce.

En 1854, le Grand Conseil approuvait un projet de décret sur l'assainissement des marais de l'Orbe. L'ancien canal de navigation léguait ainsi son tracé au nouveau canal d'assainissement.

IX. Vestiges

Délaissé, le canal a peu à peu disparu du souvenir et du terrain. Que reste-t-il de ce passé ?

Quelques traces.

I. Près du moulin de Lussery, un fossé planté d'arbres coupe longitudinalement les cultures jusqu'à la station de Dailens. Des saules et des aulnes ont poussé sur ses flancs éboulés.

II. Dans la plaine de l'Orbe, le canal subsiste encore, devenu rigole d'assainissement.

III. Mais c'est dans la faille d'Entreroches qu'il faut se rendre pour vivre en rêve ces heures d'autrefois. Sur une centaine de pas les murs de soutènement, très bien conservés, se dressent de chaque côté. Au sortir du vallon, l'ancienne demeure du commis d'Entreroches est encore debout...

Maurice Reymond.

P.S. - Les renseignements qui précèdent sont tirés d'une thèse de M. Paul-L. Pelet, « Le canal d'Entreroches ».

UNE FISSURE DANS L'ÉCORCE TERRESTRE

Les savants de l'Observatoire Géologique Lamont de l'Université Columbia, de New York, ont établi l'existence d'une fissure de l'écorce terrestre large de 32 km. et d'une profondeur de 2.500 mètres, qui s'étend sous les mers sur une distance de 72.000 km. L'existence de cette fissure correspond à des phénomènes sismiques observés sur toute sa longueur.

La fissure commence dans le nord de l'Atlantique, se dirige vers le sud, contourne la pointe de l'Afrique et pénètre dans l'Océan Indien. Là elle se divise en deux. Une de ses ramifications monte vers le Nord en direction de la Mer d'Oman puis rejoint sur le continent africain les grandes vallées qui traversent l'Afrique en direction du Sud et passent des deux côtés du Lac Victoria. L'autre ramification partage l'Océan Indien, passe entre le continent antarctique et la Nouvelle Zélande, puis s'engage vers le Pacifique par les Iles de Macquarie. A la hauteur de l'Ile de Pâques, la fissure s'oriente au Nord vers le Golfe de Californie et, suivant la côte, remonte vers le Canal de Lynn en Alaska. On pense qu'elle se prolonge à travers l'Arctique et la Mer de Norvège jusqu'à rejoindre son point de départ dans l'Atlantique nord.

En général cette ligne traverse les bassins océaniques et tend à emprunter une ligne médiane entre les continents. Ceci ne prouve pas que la fissure se soit produite à travers une masse unie, mais cela renforce la théorie selon laquelle les continents tendraient à s'écarter les uns des autres. Tout au long de la fissure on observe des chaînes de montagnes, dont quelques-unes dépassent 4.000 mètres d'altitude, ce qui n'empêche pas que les sommets les plus élevés sont à 1.000 ou 2.000 mètres sous la surface de l'océan. Au milieu de l'Atlantique la fissure a une profondeur d'environ 3.000 mètres.

Depuis 1950, les géologues de l'Université Columbia, embarqués sur le trois-mâts auxiliaire « Vema », ont pris des mesures au moyen d'écho-sondes sur plus de 500 000 kilomètres de fonds océaniques. Les rapports entre la fissure et les tremblements de terre sont encore à l'étude. L'existence d'une fissure coupant le globe en deux et séparant les principaux continents pourrait avoir beaucoup d'intérêt en ce qui concerne non seulement l'histoire, mais aussi l'avenir de notre planète.

G. Wendt

6e Prix littéraire de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Le Comité romand de l'O.S.L., toujours plus soucieux d'obtenir des textes de valeur, organise, avec l'appui financier du Centre de vente O.S.L. de Lausanne, un 6e Prix littéraire sous la forme d'un concours ouvert aux auteurs de langue française.

Conditions du concours

1. Les textes doivent être des œuvres inédites. Les traductions et adaptations ne sont pas admises.
2. Le choix du sujet est libre. La valeur éducative du récit aussi bien que sa valeur littéraire entrent en jeu dans les appréciations du jury.
3. Les œuvres présentées s'adressent à des enfants
 - de 8 à 10 ans ou
 - de 10 à 12 ans.
 Selon l'âge choisi et indiqué par l'auteur, les manuscrits auront de 600 à 700 ou de 800 à 900 lignes dactylographiées, format commercial.
4. Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

5. Les envois seront adressés en deux exemplaires à M. Fr. Rostan, 30, ch. de Bellevue, Lausanne, avant le 31 août 1957.
6. Le jury, présidé par M. Maurice Zermatten, homme de lettres, juge sans appel.
7. Il sera décerné trois prix aux auteurs des textes jugés les meilleurs et dignes d'être publiés, soit :
 - a) un premier prix de 500 francs,
 - b) un deuxième prix de 400 francs.
 - c) un troisième prix de 300 francs.
8. Les manuscrits primés deviennent propriété exclusive de l'O.S.L. et seront publiés en édition illustrée par les soins du secrétariat central.
9. Les œuvres non retenues seront retournées à leurs auteurs.
10. Les auteurs participant à ce concours s'engagent à accepter les conditions ci-dessus.

Lausanne, le 1er avril 1957.

*Le président du Comité romand O.S.L.J. :
Fr. Rostan, inspecteur scolaire.*

«ÉDUCATEUR» A LA DÉCOUVERTE... DE LA BELGIQUE

Comme convenu, nous relèverons surtout ce qui, par un côté ou par un autre, touche à l'éducation ; disons tout de même l'agréable impression d'ensemble donnée par la Belgique. Pour ceux qui ont vécu l'époque de la première guerre mondiale, ce nom seul éveille la pitié, la compassion... Eh bien, ce pays, qui a subi la double invasion de 1914 et de 1940, et de longues occupations, montre moins de cicatrices que beaucoup de régions de France, d'Allemagne ou d'Angleterre. Tout y est riant : la campagne fertile, les villes aux commerces florissants, les industries traditionnelles (comme celles du drap pour les billards, les verreries, la céramique, les brasseries, les sucreries). Vie économique facilitée par la navigation sur de nombreux canaux et rivières ; favorisée artificiellement (et probablement « temporairement » seulement !) par les produits d'un empire colonial immense eu égard à la petitesse de la métropole ; vie économique fécondée par l'incroyable richesse du sous-sol... Hélas ! c'est le point... noir ! Nous avons passé quelques jours dans la banlieue de Charleroi, non loin de ce Marcinelle de malheur ; c'était quelques mois avant la catastrophe prévisible, pardon : prévue ! C'est ce qui reste le plus troublant : on nous a fait remarquer combien d'immeubles montraient des lézardes, combien d'escaliers étaient gauchis par un affaissement de terrain ; il y avait même des maisons entièrement effondrées... et on nous dit :

« Les entreprises minières doivent restreindre leurs frais généraux, abaisser leurs prix de revient... on néglige un peu le boîsage des galeries... aussi les ouvriers du pays sont-ils de moins en moins nombreux à descendre dans les puits : presque tous les mineurs sont actuellement des Italiens qui consentent à travailler sans exiger autant de garanties... »

La vie des Italiens n'a-t-elle pas la même valeur que celle des Belges ? Ces gens qui doivent s'expatrier pour gagner le pain d'une famille n'ont-ils pas le droit de compter sur un retour certain ? N'y a-t-il pas assez de

catastrophes dues à la seule fatalité pour que toutes les évitables soient évitées ? (Particulièrement dans un pays si prospère !) Actuellement, le gouvernement italien interdit à ses nationaux de travailler dans des exploitations ne présentant pas toutes les garanties de sécurité.

Pendant que nous parlons de richesses, signalons les artistiques et les historiques (pas seulement les prestigieux hôtels-de-ville, les beffrois qui rivalisent avec les cathédrales), mais, par exemple, l'imposant Château des Ducs de Bourgogne... à Gand (!), qui rappelle l'étendue de ce que fut une grande puissance, alors à son apogée.

Un couple d'enseignants

Au cours de notre voyage, nous avons fait la connaissance de plusieurs ménages dont les deux conjoints travaillent « dehors ». Comme c'est un état de choses qui tend à se généraliser, surtout au Nouveau-Monde, nous pensons bien faire de décrire aussi objectivement que possible l'existence d'une telle famille en Belgique, comme nous le ferons, le moment venu, au Canada et aux Etats-Unis. Nous sommes « en famille », c'est pourquoi nous osons entrer dans des détails assez intimes. Nous ne chercherons pas à critiquer (tous les personnages sont des plus sympathiques), nous ferons seulement des constatations...

Le père, Charles, est un artiste consommé, mais les cachets qu'il touche pour ses soli de flûte dans des concerts souvent radiodiffusés ne suffisant pas, il donne des leçons dans plusieurs établissements... Vous êtes-vous mis à la place d'un maître spécial de musique ? Par définition ce doit être un musicien, ce qui implique une grande sensibilité... Charles est un hypersensible, ce qui confère à son jeu une richesse d'expression extraordinaire... -mais, chaque soir, il rentre presque désespéré, tant il a souffert de la pauvreté artistique de ses élèves, de leur manque de goût et de désir de

progresser ! (Pour beaucoup, c'est par snobisme que les parents les obligent à apprendre le jeu d'un instrument « distingué »...)

La mère, Cécile, est mieux partagée. Artiste très sensible aussi, elle enseigne le chant au Conservatoire et à des classes supérieures de jeunes filles. Elle trouve de grandes satisfactions dans son travail, du fait de la plus générale popularité de l'art qu'elle enseigne et de la qualité moyenne un peu meilleure de ses étudiantes.

L'art a rapproché les deux époux, dont les meilleurs moments, trop rares à leur gré, sont ceux où ils peuvent s'accompagner mutuellement...

Et les enfants ? L'aînée, Elizabeth, quatorze ans, est dans un pensionnat en Angleterre ; nous ne la connaissons pas, mais tout nous dit que c'est une enfant douée et une gentille « grande sœur ».

Le second, André, treize ans, a le même caractère ; il est très studieux, disons tout au moins qu'il passe beaucoup de temps dans sa petite chambre... et qu'il se pourrait qu'il y lût bien des histoires peu « scolaires » !... Mais son latin va normalement.

Le troisième, Louis, dit « Mimi », a dix ans ; un peu gâté, et traité en inférieur par ses deux aînés, il s' imagine être un incapable... et déteste l'école : il s'esquive le plus souvent et le plus vite possible, ce que favorise l'absence générale de ses parents, lesquels le connaissent certainement moins bien que ses petits camarades du quartier !

Quant à Charlotte, la petite « retrouvée » de cinq ans, elle est gâtée de tous, sauf de Mimi qui la jalouse un peu, mais surtout de ses parents... dont, très câline, elle obtient tout ce qu'elle veut, en les prenant séparément !

Une journée dans cette gentille famille est un peu mouvementée...

Tout en préparant le « déjeuner », tandis que Charles se rase, Cécile surveille la toilette de la petite bande et coiffe Charlotte...

— Mimi, as-tu ciré tes chaussures ?

— André, mets donc le couvert !

— ...

— Cécile qu'as-tu fait de ma serviette ?

— Je croyais l'avoir laissée dans l'auto...

Comment ils arrivent à être tous prêts à temps, cela tient du prodige ! (un prodige qui se renouvelle chaque matin).

Jeanne, la femme de ménage, arrive assez tôt pour prendre en charge la petite Charlotte qui entrera en classe une heure après ses parents et ses aînés. La même Jeanne épluchera les légumes et mettra en route le « dîner » avant le retour des parents, lesquels sont partis ensemble, en auto. Ils reviendront parfois séparément. D'une manière générale, Charles est moins chargé et il pourrait rentrer le premier ; mais, soit à midi, soit le soir, il va souvent attendre son épouse, qui, sans cela rentre en tram... Hélas ! tout montre que Charles est un peu jaloux... non pas, comme on pourrait le croire, à cause de la plus grande facilité du travail de Cécile, ou du fait qu'elle gagne plus que lui, mais plutôt... parce qu'il l'aime trop, et qu'il la sait gracieuse et attrayante ; il déteste de la voir accompagnée d'un professeur ou d'un étudiant. C'est humain, mais Cécile, qui se sait scrupuleusement honnête, s'énerve de s'entendre constamment questionner :

— Qu'as-tu fait entre dix et onze ?... tu n'avais pas de cours...

Ou bien :

— Avant-hier, mon collègue Duchoud t'a vue quand tu allais du Conservatoire à l'Athénée... Qui t'accompagnait ?

La rentrée du soir est souvent un peu douloureuse pour les uns et pour les autres ; la fatigue des parents, du père surtout, se traduit par des paroles assez dures :

— Alors, où Mimi traîne-t-il ?

— ...

— André, file le chercher !

— ...

— Ah ! te voilà, galopin ! Tes tâches sont-elles faites ?... où as-tu pareillement sali ton pantalon ?... et ces souliers ? tu oses te montrer dans un tel accoutrement !... Alors, Cécile, tu ne peux pas mieux veiller à l'habillement de « tes » enfants ?...

Cécile met toute sa diplomatie à apaiser, à encourager les uns et les autres, Charlotte, de son côté, s'empare de son père, le fait asseoir, lui raconte en zézayant une petite histoire sans queue ni tête... mais, au bout d'un moment, les voilà partis en quête d'une friandise...

Disons encore que Cécile pratique un catholicisme... « cécilien », fait de poésie et de confiance : confiance en l'Eglise qui lui a donné des dogmes tout faits, qu'elle ne cherche pas à « approfondir ». Passant à Bruxelles devant une chapelle proche du Conservatoire, elle nous confie : « C'est là qu'aux jours de mes examens je venais me recueillir et demander à ma patronne de prier pour moi... et j'ai toujours bien réussi ! ».

Charles ne peut se contenter d'une foi si simple ; il est pourtant heureux que ses enfants étudient leur catéchisme. Mais, pour lui, il recherche la société de collègues, professeurs de lettres ou de philosophie, et, le soir, il « creuse » avec eux parmi les fondements de la Sagesse antique ou de celle de l'Orient...

Pendant ce temps, Cécile raccommode, tout en surveillant les tâches de Mimi et de Charlotte... puis elle écrit une longue lettre à l'exilée.

Les jours de congé et les beaux dimanches, en famille, on fait une course en auto.

(A suivre)

A. Card.

La poésie de la semaine

LA FUMÉE

Dans la cheminée
Un petit lutin noir
fume du matin jusqu'au soir,
Et si parfaite
Est sa fumée
Qui dessine
De souples bêtes
Sur le ciel d'hiver,
Que je m'en vais
Le regard en l'air,
Rêvant de la belette et de la fouine.

Vio Martin.

L'ARBRE

Un arbre croît devant ma fenêtre.
Il est haut, il a cent ans peut-être.
Quand il touchera les cieux,
Je grimperai vers le Bon Dieu...

Mais cela, je ne le dis à personne !

Vio Martin.

fondue

Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

100 RAYONS
SPECIALISES



Moyens intuitifs
à l'usage du degré inférieur

**Matériel pour les
cours de travaux
manuels,**

**Tableaux-molleton
et accessoires**

(Prière de consulter le nouveau catalogue)

François Schubiger, Winterthour

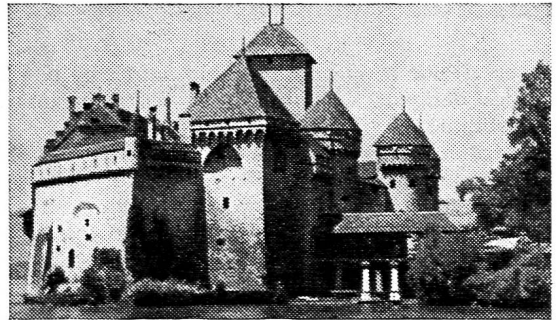
Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
PRÈS DE MONTREUX

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

**ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE RYTHMIQUE
GENÈVE**

L'Institut Jaques-Dalcroze de Genève

Seule école en Suisse délivrant les diplômes, recommande aux jeunes filles musiciennes et qui aiment les enfants, ses cours professionnels d'une durée de deux à trois ans, qui permettent de devenir professeur de rythmique. Cette dernière est reconnue comme base d'éducation musicale et générale ; elle est adoptée de plus en plus dans les écoles publiques. A part les cours professionnels, l'Institut de Genève organise des cours de Jardin d'enfants, d'adolescents et d'adultes amateurs, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut
44 Terrassière (022) 36.82.50

Georges Gétaz

FLEURISTE DIPLOMÉ

Petit-Chêne 30

LAUSANNE

Tél. 23 74 19



Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

LABOR & FIDES - ÉDITIONS - GENÈVE

12, Grand-Rue - Téléphone 24 21 25

vous rappelle Jeu de Lecture 200 mots en images Fr. 11,95 **Editions du Scarabée** (école active)

Demandez nos catalogues

En vente chez tous les libraires

Calcul oral

Exercices d'application :

Six procédés pratiques et faciles

1. CARRÉ D'UN NOMBRE TERMINÉ PAR 5. Exemple : 65 au carré.

On dit : 6 fois 7 (dizaine précédente fois dizaine suivante)
= 42 ... et 25 = 4.225

Exercices :

35² 75² 55² 95² 25² 85²
105² 125² 155² 205² 225²

35 kg à 0,35 fr ; 35 kg à 1,35 fr ; 45 poules à 14,50 fr.

2. PRODUIT DE DEUX NOMBRES CONTENUS DANS LA MÊME DIZAINE, ET TELS QUE LA SOMME DE LEURS UNITÉS SOIT 10.

Exemple : 61 × 69.

On dit : 6 fois 7 (dizaine précédente fois dizaine suivante)
= 42 ... ; 1 fois 9 = .09 ; réponse 4209

Exercices :

41 × 49 75 × 75 142 × 48
72 × 78 87 × 83 96 × 194
33 × 37 94 × 96 112 × 18
54 × 56 53 × 57 224 × 26
91 × 99 68 × 62 352 × 58
104 × 106 128 × 122 87 × 283

32 kg à 1,38 fr ; 43 veaux à 247 fr ; 6,8 l à 1,62 fr.

3. PRODUIT DE DEUX NOMBRES ÉGALEMENT ÉLOIGNÉS D'UN NOMBRE ROND. Exemple : 58 × 62, c. à d. (60 - 2) × (60 + 2).

On dit : 60 fois 60 = 3600 ; moins 2 fois 2 = 4 ; réponse 3596.

Exercices :

82 × 78 96 × 204 77 × 63
56 × 64 21 × 219 49 × 31
93 × 87 81 × 179 56 × 44
28 × 32 52 × 68 47 × 33
45 × 55 63 × 257 92 × 108
74 × 66 248 × 52 118 × 22

47 chaises à 33 fr ; 26 kg à 0,34 fr ; 14,5 m à 35 fr ; 6,7 m × 7,3 m = ... m²

4. PRODUIT DE DEUX NOMBRES TERMINÉS PAR 5. Ex. : 45 × 65.

On dit : 4 fois 6 = 24 ; moyenne entre 4 et 6 = 5 ; 24 et 5 = 29
29 fois 100 = 2900 ; plus 25 ; réponse 2925.

Autre exemple : 45 × 75

On dit : 4 fois 7 = 28 ; moyenne entre 4 et 7 = 5,5 ; 28 et 5,5 = 33,5
33,5 fois 100 = 3350 ; plus 25 ; réponse 3375.

Exercices :

25 × 45 45 × 95 115 × 135
55 × 75 25 × 75 145 × 125
45 × 85 35 × 65 165 × 145
95 × 55 65 × 95 175 × 135
85 × 25 35 × 85 125 × 135
125 × 65 105 × 55 155 × 215

8,5 kg à 3,50 fr ; 125 m² à 8,50 fr ; 1,15 m × 75 cm = ... dm² ; 35 porcs à 175 fr.

5. PRODUIT DE DEUX NOMBRES TERMINÉS PAR 1. Ex. : 31 × 61.

On dit : 3 fois 60 = 180 ; 3 et 6 = 9 ; total 189 ; réponse 1891.

Autre exemple :

On dit : 4 fois 90 = 360 ; 4 et 9 = 13 ; total 373 ; réponse 3731.

Exercices :

41 × 11 21 × 71 91 × 121
51 × 71 31 × 81 81 × 131
61 × 81 41 × 91 141 × 51
31 × 91 51 × 111 211 × 41
21 × 101 61 × 121 321 × 31
41 × 91 71 × 91 541 × 21

12,1 m × 8,1 m = ... m² ; 151 m² à 7,10 fr ; 7,1 kg à 0,41 fr ; 3,1 q à 91 fr.

6. MULTIPLIER UN NOMBRE PAR 11. Exemple : 34 × 11.

On dit : 3 et 4 = 7 ; on place 7 entre 3 et 4 ; réponse 374.

Autre exemple : 57 × 11

On dit : 5 et 7 = 12 ; on place 2 entre 6 et 7 ; réponse 627.

Exercices :

42 × 11 46 × 11 56 × 11
23 × 11 55 × 11 11 × 65
35 × 11 64 × 11 11 × 77
43 × 11 73 × 11 83 × 11
81 × 11 82 × 11 11 × 91
54 × 11 91 × 11 69 × 11

11 manteaux à 87 fr ; 45 kg à 1,10 fr ; 11 h d'ouvrier à 3,70 fr ; 23 chèvres à 110 fr.



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande



Capital et Réserves Fr. 275 millions



TÉL.(025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSEAIRES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.

Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre presseur de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie

LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES

Histoire

DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'À NOS JOURS

Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE
L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21x27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. **Aucune obligation d'achat.**

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE
GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
5, Corraterie Genève Tél. (022) 24 02 87

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72. Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

NEUCHÂTEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses - Tél. 5 15 74.